



St-Légier, le 24 mai 2011

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2011 de l'UDI

Date, lieu : le 11 mai 2011 au Stand de Praz-Hier à St-Légier à 20h00

Excusés : Mesdames Sarah Burgy, Marie-Claude Liechti, Anne Morier, Céline Morier, Michèle Petetin, Monica Simonet
Messieurs Jean-Marc Favez, Raymond Favez, Alexandre Prélaz et Bernard Ramuz

1. Bienvenue

Le Président, Jean-Luc Burgy ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 20h20.

Nous comptons la présence de 19 membres, la majorité est de 10.

2. PV de l'AG 2010

Le PV de l'assemblée 2010 a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée et quelques exemplaires sont à disposition : il n'en est donc pas donné en lecture. Aucune remarque ni modification n'est formulée.

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan 2010

3.1 Mot du président

Parfois impatient, souvent débordé, c'est aujourd'hui un président heureux qui fait son rapport annuel. En effet, il serait difficile d'être plus satisfait, dans la mesure où nous avons atteint, à un siège près, les objectifs fixés.

On avait l'impression d'avoir l'habitude de ces élections mais dès l'automne les choses se sont précisées et le mouvement s'est accéléré : séances de comité, de commission électorale et moult conversations téléphoniques avec mes

homologues des autres partis, on était très sollicités. Rapidement les partis ont décidé de partir chacun de leur côté et de présenter leurs candidats à la municipalité. Les Libéraux-Radicaux ont joué les cachotiers au début avant de présenter 3 candidats. De notre côté nos deux municipaux en charge se sont représentés et nous avons présenté 22 candidats au CC, soit 2 de moins que visé.

La campagne fut une somme de travail de la part de tous les membres de la commission électorale, mais j'aimerais particulièrement saluer les efforts de Pierre-Alain Poletti et Bernard Ramuz pour leur contribution à la mise en page de la plaquette, ainsi que de Mlle Morier pour les photos.

La grande surprise du 1^{er} tour fut naturellement le score du PLR, alors que tous pensaient qu'ils allaient se chamailler en interne. Les citoyens ont simplement voté pour le parti de leurs candidats préférés et les suffrages se sont additionnés. Pour notre part, même si j'espérais faire en tout cas aussi bien qu'en 2006, nous ne perdons qu'un siège au vu de la constellation particulière : en effet face à l'armada PLR nous avons de bons candidats mais avons perdu quelques locomotives électorales, comme Raymond et Jean-Marc Favez et Martin Metzler. Je ne leur en veux absolument pas et aimerais profiter de le remercier pour tout ce qu'ils ont fait et œuvré au sein du groupement. J'aimerais également signaler un fait qui me réjouit particulièrement, c'est l'élection de jeunes conseillers communaux, soit Mlle Céline Morier ainsi que MM. Marc-Antoine Chaudet et Alexandre Prélaz ; je les félicite de leur intérêt pour les affaires politiques de notre village et vous prie de les applaudir.

Après le premier tour, grave dilemme : devons-nous continuer seuls pour le deuxième tour de la municipalité ou céder à la pression des PLR pour faire liste commune. Je parle de pression car si nous avons refusé, ils auraient présenté à nouveau plusieurs candidats dont 1-2 grosses pointures, avec de grosses chances d'en passer 2 et nous aurions perdu un municipal. Finalement au 2^{ème} tour, nos deux candidats ont passé brillamment en tête et le candidat PLR a été recalé de justesse par le candidat socialiste, soutenu par les Verts. Nous avons joué le jeu mais Libéraux et Radicaux n'ont pas été aussi soudés que pour le 1^{er} tour. On retiendra de ce deuxième tour également ce cafouillis lors du comptage et recomptage des voix, ce qui a entraîné un recours du PLR, pas très bon perdant en l'occasion.

Tous les résultats et nos nouveautés se trouvent sur le site de notre groupement : www.udi.st-legier.ch .

Mais l'essentiel est que nous partons pour 5 ans avec pratiquement la même représentation politique, à la différence importante que les PLR ont la majorité absolue au CC (35 siège sur 65), aussi longtemps qu'ils s'entendent bien... et que nous n'aurons plus le rôle de « juge de paix » de ces dernières années.

Maintenant je suis sûr que nous allons continuer à faire du bon travail avec le 2^{ème} groupe du Conseil Communal et réaliser les projets qui nous tiennent à cœur pour la population car ne l'oublions pas, c'est la raison d'être de l'Union des Indépendants : nous sommes là pour le village et non pour des partis politiques cantonaux ou fédéraux. J'aimerais aussi et surtout dire merci également aux candidats non élus et leur répéter que l'expérience a montré qu'ils entreront tous au CC avant la fin de la législature. Restez donc attentif à ce qui se passe et venez aux séances de préparation.

Quant aux municipaux, je vous souhaite encore beaucoup de courage mais surtout de plaisir dans l'accomplissement de vos tâches qui si elle sont intéressantes, ne sont pas moins prenantes en temps à votre occupation principale et à votre famille. Merci de votre engagement.

3.2 Bilan des activités de l'UDI au Conseil Communal

Michèle Petetin nous a préparé un résumé des événements et activités de l'année au CC. Comme elle n'a pas pu se joindre à nous, Pierre-Alain Poletti va nous en faire part.

Au cours de l'année 2010, le conseil communal s'est réuni 6 fois et a traité 19 préavis.

- **Dans sa séance du 1^{er} février**, il a longuement débattu du **préavis 22/2009** concernant la reconstruction du chalet d'alpage des Mossettes.
Le projet amendé a été accepté avec 12 avis contraires et 1 abstention.
L'amendement a permis de ramener le coût des travaux à CHF 1'375'000 au lieu de CHF de 1'530'000, soit une économie de CHF 155'000.
- **Dans sa séance du 26 avril**, le CC a accepté à l'unanimité le **préavis 01/2010** concernant le plan de classement des arbres et son règlement.
Le **préavis 04/2010** concernant l'achat d'un immeuble d'habitation et commerce à la Route des 2 Villages 72 a été accepté avec 1 avis contraire et 7 abstentions.
- **Dans sa séance du 31 mai**, le CC a accepté à l'unanimité le **préavis 05/2010** concernant l'étude géologique pour le recaptage de la source de Fontannaz David pour un montant de CHF 80'000.
Dans la même séance, le **préavis 06/2010** concernant l'entretien du réseau routier communal, tranche 2010, a été accepté avec un avis contraire et 2 abstentions.
- **Dans sa longue séance du 28 juin**, le CC a accepté le **préavis 03/2010** concernant l'assainissement et l'équipement de la parcelle n°2406 au lieu dit « Au Maravau », le remplacement d'un collecteur communal d'eaux claires

et la réfection du chemin de la Dénèvez. Ce préavis a été amendé et accepté avec 2 avis contraires et 4 abstentions. L'amendement portait sur des différences au niveau de l'amortissement.

Le **préavis 02/2010** concernant la gestion et les comptes 2009 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL) a été adopté à l'unanimité ainsi que le **préavis 07/2010** relatif aux comptes 2009 du Fonds culturel Riviera.

Le **préavis 08/2010** concernait le rapport de gestion et les comptes 2009 ; les 2 points ont été acceptés à l'unanimité.

Le **préavis 09/2010** traitait de la réfection des chaussées aux chemins de la Tuilière et de Chambellion ; il a été accepté avec 4 avis contraires et 3 abstentions.

Lors de cette même séance, le CC a réélu M. Claude Schwab à la présidence. M. Yves Filipozzi a été élu 1^{er} vice-président et **Mme Anne Morier 2^{ème} vice-présidente.**

Mlle Sarah Burgy et M. Daniel Plattner ont été élus scrutateurs, et Messieurs Michel Aubert et Giuseppe Singarella ont été élus suppléants.

- **Dans sa séance du 4 octobre**, le CC a accepté le **préavis 10/2010** relatif à la nouvelle entente intercommunale concernant l'établissement primaire et secondaire de Blonay - St-Légier-La Chiésaz ainsi qu'à l'adoption du règlement du Conseil d'établissement ; il l'a accepté avec 2 avis contraires et 1 abstention.

Le **préavis 11/2010** concernait la demande d'un crédit d'étude de CHF 60'000 pour le financement de la réalisation de l'étude et de la mise au concours du mandat d'architecte en vue de la construction de l'Espace régional des Pléiades. Il a été accepté avec 6 avis contraires et 4 abstentions.

Le **préavis 12/2010** concernait la demande d'un crédit d'étude pour l'établissement du dossier d'assainissement du bruit routier.

Il a été accepté avec 7 abstentions.

Le **préavis 13/2010** relatif à la remise à ciel ouvert du ruisseau de la Scie au lieu dit « A la Cheneau » a été accepté à l'unanimité.

Lors de cette séance, M. François Golay a été élu membre de la commission de gestion et M. Guy Marti membre du Conseil Intercommunal Association de Communes « Sécurité Riviera ».

- **Dans sa séance du 6 décembre**, le CC a accepté le **préavis 17/2010** relatif au budget 2011 de la Communauté Intercommunale d'Equipement du Haut-Léman (CIEHL). Il l'a accepté à l'unanimité.
- Le **préavis 15/2010** concernant le budget 2011 a été accepté à l'unanimité. Le **préavis 16/2010** relatif au budget 2011 du Fonds Culturel Riviera a été accepté avec 6 abstentions.

Le préavis 18/2010 relatif aux échanges de terrains entre les propriétaires : Banque Cantonale Vaudoise, Badel, Garnier, Zosso et la Commune de St-Légier-La Chiésaz a été accepté avec 1 avis contraire et 7 abstentions.

- **Dans sa séance du 10 décembre**, le CC a accepté le **préavis 14/2010** relatif à la modification des statuts de Sécurité Riviera afin d'intégrer l'ORPC Riviera dans L'Association des communes. Il a été accepté à l'unanimité.
Le CC a également accepté le **préavis 19/2010** concernant le remplacement de la conduite de distribution d'eau et de défense incendie au chemin de la Chaumény. Il l'a accepté avec 1 avis contraire.
M. Giuseppe Singarella a été élu à la Commission de gestion en remplacement de M. Eddy Schwab.

L'activité 2010 du CC s'est terminée par un souper au restaurant « Le Lob » dans le bâtiment des tennis à La Veyre.

En résumé, pour nos municipaux UDI, les préavis ont été au nombre de 2 pour Gérald Gygli et de 3 pour Dominique Epp dans l'année 2010.

Dans les commissions ad hoc, les membres UDI ont assumé

- 1 fois la présidence (un 2ème mandat a dû être pris par le PS par indisponibilité du membre UDI prévu), et
- 3 fois la fonction de secrétaire

3.3 Mots des Municipaux (Dominique Epp et Gérald Gygli)

Cette année c'est Dominique Epp qui fait le bilan de l'année écoulée :

Monsieur le Présidents, chers amis et invités,

Nous voici sur la dernière ligne droite de la présente législature, l'occasion d'un bref bilan non seulement de l'année écoulée depuis notre dernière Assemblée, mais de cette législature 2006-11. C'est en effet la première législature durant laquelle l'UDI était forte de deux Municipaux et ce n'était pas de trop pour reprendre le flambeau de Roger Köhli.

Je commencerai tout d'abord par les quelques déceptions que vos serviteurs ont eu à digérer avec le refus par notre Conseil communal d'un règlement sur les déchets en 2007 et la construction d'une crèche-garderie dans l'annexe de l'Auberge cette semaine.

Fort heureusement, nous avons également pu fêter quelques succès dont je citerai les quelques exemples marquants suivants :

- La création d'un centre provisoire de tri au Chapon et une politique de gestion des déchets qui ont permis une diminution impressionnante, année après année, des tonnages de déchets et des coûts:

- Incinérables : de 349kg et 123.- en 2006 à 290kg et 92.- par habitant (- 25%)
- Recyclables : de 382kg et 63.- en 2006 à 245kg et 28.- par habitant (- 56%)
- La réfection de la piscine ainsi que celle d'une des salles de gymnastique de Clos-Béguin
- La décision d'entreprendre la construction d'un nouveau collège pour un montant estimé à environ 22 Mio et qui verra le jour durant la prochaine législature
- L'attribution de moyens financiers plus importants à l'entretien
 - D'abord de notre patrimoine immobilier (La Châ, bâtiments scolaires de Clos-Béguin, Chalet des Masettes)
 - Ensuite de nos routes pour lesquelles nous disposons à présent d'un plan d'entretien quinquennal établi fin 2009 et sur la base duquel le Conseil communal nous a attribué près d'un million par voie de préavis en 2010 et environ le même montant au budget 2011
- L'amélioration de desserte par les transports publics avec 3 trains par heure aux heures de pointe avec un premier train quittant Blonay en direction de Vevey à 5:41

Mais ces succès amènent aussi de nouveaux défis pour la prochaine législature pour laquelle nos électeurs nous ont renouvelé leur confiance et qu'il nous appartient de ne pas décevoir :

- D'importants projets de construction d'immeubles qui nous amèneront leur lot de nouveaux habitants, mais aussi un trafic motorisé en constante croissance
- Un nouveau PGA qui fixera la destinée de notre commune pour les prochaines vingt années
- Un projet d'agglomération Vevey-Riviera Haut-Lac dont les enjeux majeurs se situent sur notre territoire
- La construction du nouveau collège
- Celle, plus incertaine, d'une crèche garderie
- L'exploitation de nouvelles sources d'eau de boisson et, pourquoi pas, d'énergie hydraulique
- L'incitation aux investissements privés dans les énergies renouvelables

- Des mesures concrètes en faveur de la mobilité douce
- et j'en passe – bref, il nous reste encore du travail sur la planche !

Mais je ne saurais terminer ce mot municipal sans vous remercier toutes et tous de votre engagement et de votre soutien tout au long de ces dernières élections, sans lesquels le succès de notre mouvement n'aurait jamais pu voir le jour.

Je vous souhaite à tous une excellente continuation de soirée – Merci de votre attention

4. Comptes

4.1 Rapport du caissier

M Vienet nous lit son rapport :

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'avantage de vous présenter les comptes de l'exercice 2010 du groupement « Union des indépendants ».

Comme pour les exercices précédents, les liquidités ne sont traitées qu'avec le compte Yellow Net de Postfinance. Le bouclage annuel a été arrêté au 31 décembre 2010.

Pour cet exercice, les produits se sont élevés à Fr. 3'441.30, soit Fr. 2'160.00 de cotisations et Fr. 1'281.30 de dons. Nous remercions encore chaleureusement nos membres pour leurs dons. Le montant total des factures a été de Fr. 776.05, de sorte que le bénéfice de l'exercice 2010 est de Fr. 2'665.25.

L'avoir au 31 décembre 2010 est de Fr. 10'277.35.

La situation financière du groupe est saine.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du groupement UDI, mes salutations les meilleures.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes (lu par M. Pierre-Alain Poletti)

Mesdames, Messieurs,

Le jeudi 10 mars 2011, M. Raymond Favez et Pierre-Alain Poletti, vérificateurs des comptes du groupement « Union des indépendants », se sont réunis au domicile du caissier.

Nous avons vérifiés que toutes les écritures passées étaient exactes et que toutes les pièces justificatives étaient produites.

Après ce contrôle, nous pouvons vous confirmer la bonne tenue des comptes et nous vous invitons à donner décharge au trésorier Pascal Viénet que nous remercions encore pour son travail.

St-Légier, le 10 mars 2011

Les vérificateurs : Raymond Favez et Pierre-Alain Poletti

4.3 Approbation des comptes.

Les comptes 2010 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier.

4.4 Cotisations 2011

Le comité propose de faire passer les cotisations annuelles à 50.- par année pour les membres et à 100.- pour les membres du CC au début de l'année (pour la compensation forfaitaire des jetons de présence).

La discussion est animée et les avis divergent sur l'effet de cette augmentation, ainsi que sur les moyens de recruter de nouveaux membres. Le nombre de cotisants réels ainsi que de sympathisants est demandé : la tendance est à la diminution !

La modification est acceptée à l'unanimité moins un avis contraire.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Statutairement, le comité actif est élu pour 3 ans. Aucun membre du comité n'est soumis à réélection cette année.

On rappelle la composition du comité : Jean-Luc Burgy président, Pascal Vienet vice-président et caissier, Anne Morier, secrétaire, Michèle Petetin, Marie-Claude Liechti, Bernard Droz et Leonardo Pescante membres. Les municipaux en activités sont membres de droit et M. Roger Köhli est membre d'honneur.

Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, M. Raymond Favez sera remplacé par Pierre-Alain Poletti en tant que premier vérificateur.

Mme Marylène Brawand est proposée et accepte d'être deuxième vérificatrice.

Mme Véronique Chaudet est proposée comme suppléante vérificatrice et l'accepte.

Merci à toutes et à tous pour leur dévouement.

6. Programme 2011

Après 6 mois bien chargés, le comité désire une année un peu plus « light » et propose pour le moment une seule activité conviviale : une soirée grillade ici à

Praz-Hier. **La date du vendredi 23.9.2011** a été fixée et chacun est prié de la réserver.

Le site internet <http://www.udi-st-legier.ch/> va être mis à-jour et vous aurez ainsi des nouvelles fraîches du comité.

De plus chacune et chacun sont les bienvenus aux séances de préparation du CC. Naturellement pour les conseillers en charge, elles sont obligatoires. Pour rappel, la prochaine séance a lieu le 22 juin.

L'assermentation des conseillers de la prochaine législature à lieu le 24 juin : comme nous devons à cette occasion élire les commissaires dans les commissions permanentes et intercommunales, une séance doit être fixée avec tous les nouveaux conseillers pour connaître les préférences de chacun. Elle sera organisée par Pascal Vienet au début juin.

7. Propositions individuelles

- Il est proposé de recommencer les séances de préparation dans les quartiers, afin de mieux se faire connaître et de gagner des adhérents. Il est également demandé comment on pourrait mieux intéresser les étrangers vivant dans notre commune (20% des votants). Le comité va s'y atteler.
- La liste des membres UDI devrait également être disponible sur le site Internet : le comité en discutera lors d'une prochaine séance (les membres doivent donner leur accord !).
- M. Metzler demande aux municipaux d'intervenir auprès de leurs collègues pour créer un programme de législature. M. Epp répond que c'est prévu en complément au plan d'investissement existant.
- Le jour de préparation des séances du CC est également discuté et une proposition d'alternance avec rappel sur le site internet est avancée : il sera décidé lors de la séance avec les nouveaux conseillers.
- Pourquoi pas offrir à nos membres une formation de base IT (et sur notre site), à l'instar de ce qui se fait pour les aînés. Le comité va y plancher également.

La séance est levée à 22h10 pour passer à la partie récréative organisée par P.Vienet.

Saint-Légier, le 24 mai 2011
Le président, Jean-Luc Burgy